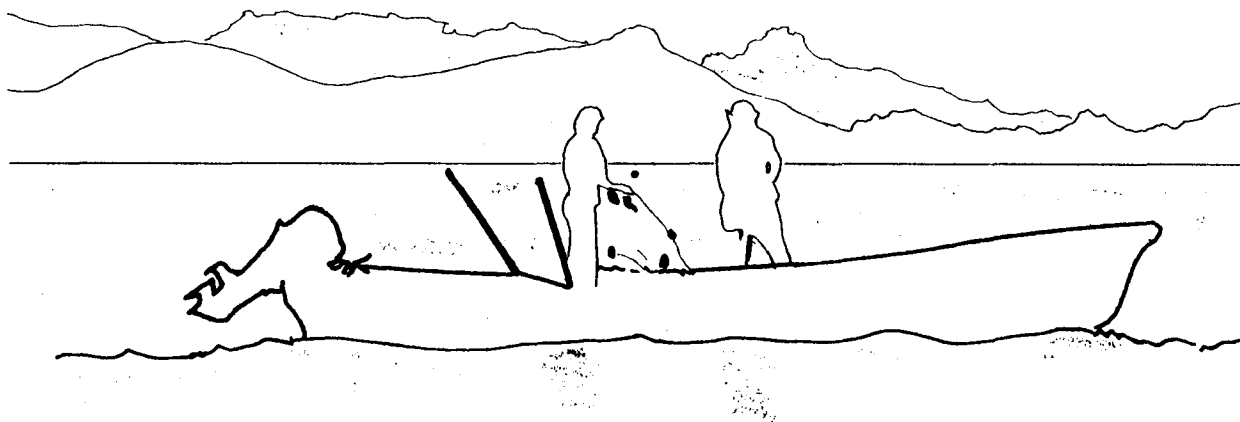


PLEIN FEUX SUR LE PRRC

Le projet de recherche sur les ressources côtières est une nouveauté au sein du Programme pêche de la CPS. Dirigé par Garry Preston, qui a le titre de spécialiste de l'halieutique côtière, il a été créé en 1987 pour répondre aux besoins concrétisés par les nombreuses demandes d'assistance et de recherche dans le domaine des ressources halieutiques côtières que formulaient les pays insulaires. Garry et son équipe se sont fixés deux grands objectifs : aider les pays insulaires d'Océanie à mieux évaluer et surveiller leurs ressources côtières, que leur exploitation soit effective ou simplement virtuelle, et recueillir les informations nécessaires à la formulation de plans nationaux de gestion et d'expansion des pêches. Le financement du projet de recherche sur les ressources côtières est assuré pour trois ans par des contributions extrabudgétaires du Royaume-Uni. L'article ci-dessous commence par un bref survol des divers éléments du programme pêche de la CPS, se poursuit par une entrevue avec Garry Preston et se termine par une description des activités entreprises au titre de ce projet.



LE PROGRAMME PECHES DE LA CPS

La Commission du Pacifique Sud dessert une zone couvrant quelque trente millions de kilomètres carrés où sont éparpillées environ 5 millions de personnes. L'océan couvre plus de quatre-vingt dix-huit pour cent de cette superficie. Ce chiffre montre bien quelle importance les ressources marines peuvent revêtir pour les populations de la région, sur les plans tant social que culturel et économique.

La Commission du Pacifique Sud continue à assurer une fonction fondamentale dans le développement des pêches de la région, qu'il s'agisse de pêche vivrière, commerciale ou industrielle. Tout comme dans les siècles passés, les ressources marines occupent une place de premier plan dans les cultures et les habitudes alimentaires des populations océaniques. Par ailleurs, la valeur des produits de la mer exploités à des fins commerciales a également augmenté dans une proportion telle que, partie d'un chiffre insignifiant, elle atteint maintenant un montant qui s'approche de la valeur totale des revenus tirés de toutes les autres ressources renouvelables combinées. Malgré cela, bien des pays ne font que commencer à mettre en oeuvre des programmes nationaux de développement des pêches et l'aide qu'il faut apporter pour la mise en valeur de cette ressource à l'échelle nationale et régionale demeure une des activités prioritaires de la CPS.

Etant donné l'importance des ressources marines pour la région, l'aide que fournit la Commission à ses membres dans le domaine des pêches constitue son activité dominante. Dans les grandes lignes, on peut diviser son action à cet égard en deux catégories qui, pour distinctes qu'elles soient, se chevauchent et s'imbriquent dans une large mesure. D'une part, la Commission s'efforce de faciliter l'expansion et la gestion de la pêche côtière à petite échelle en mettant l'accent sur l'assistance technique et la formation aux paliers national et régional et, d'autre part, elle poursuit un programme de surveillance des prises et de l'effort de pêche et de recherche scientifique pour ses pays membres afin de mettre à leur disposition les informations nécessaires à une exploitation rationnelle et à une saine gestion de la pêche thonière étrangère, qui est de plus en plus répandue dans la zone d'action de la CPS.

Comme l'exploitation commerciale des ressources halieutiques de la région s'intensifie, les pays insulaires d'Océanie ont d'avantage besoin d'aide tout d'abord pour évaluer, comprendre et mettre à profit les ressources dont ils disposent et ensuite pour former des pêcheurs et des agents des pêches. Dans le domaine des pêches, les besoins des pays membres ne font d'ailleurs pas que croître, ils évoluent également. Les programmes halieutiques de la CPS doivent donc suivre cette évolution, ce qu'ils font et continueront de faire grâce à la souplesse qui les caractérise et au fait que les gouvernements de la région les supervisent directement. Ces programmes réalisent un équilibre entre les projets visant les ressources marines côtières et ceux qui concernent l'halieutique océanique afin de couvrir toute la gamme des besoins des pays membres en matière d'évaluation et de mise en exploitation des stocks, mais aussi de formation de personnel.

Placé sous l'égide de Barney Smith, coordonnateur des programmes halieutiques, le programme pêches de la CPS se divise en cinq projets principaux : le programme d'évaluation des thonidés et marlins (programme thonidés); le projet régional de formation à la pêche; le projet de développement de la pêche au demi-large; le projet sur la manutention et le traitement du poisson et le projet de recherche sur les ressources côtières.

Le programme d'évaluation des thonidés et marlins

L'objectif fixé au programme thonidés est de conduire, à l'intérieur de la zone d'action de la CPS, des recherches sur les stocks de thonidés et de marlins ainsi que sur ce qui les affecte afin d'aider les pays membres à mettre en valeur et à gérer de façon rationnelle cette ressource océanique renouvelable de la région. Cela suppose de donner la priorité à certaines activités : étudier les interactions entre les pêches à diverses espèces commerciales; évaluer et surveiller les niveaux d'exploitation de stocks des espèces de thonidés et de marlins intéressant les pêcheurs professionnels; étudier la biologie et l'écologie de ces espèces ainsi que de celles qui servent d'appât; fournir des spécialistes pour des campagnes d'observation à bord et donner des conseils pour la préparation de ces campagnes; et, enfin, surveiller l'utilisation des dispositifs de concentration du poisson.

Dans le cadre de leur étude des interactions entre les pêches, les spécialistes du programme thonidés s'appêtent à lancer un projet de marquage à grande échelle qui devrait permettre d'augmenter de façon substantielle les connaissances dont on dispose actuellement sur les stocks de thons jaunes et de bonites de la région. Entre 1989 et 1991, l'essentiel des activités de recherche du programme thonidés portera donc sur ce projet.

Le projet sur les statistiques halieutiques, qui dépend lui aussi du programme thonidés, a été mis sur pied afin de fournir des services statistiques aux services nationaux des pêches ainsi qu'aux programmes de la CPS. La tâche principale de son personnel est de tenir à jour une banque régionale de données sur les pêches océaniques, d'en tirer des rapports et de contribuer à la collecte et à l'analyse de données sur les pêches aux paliers régional et national. Récemment, on a ainsi notamment installé des banques de données sur la pêche thonière sur des micro-ordinateurs situés dans les services nationaux des pêches.

Le projet de recherche sur les ressources côtières

Il s'agit d'un nouveau projet lancé en 1987 pour aider les pays membres de la Commission du Pacifique Sud à acquérir les informations dont ils ont besoin pour bien gérer leurs ressources halieutiques maintenant que, chez nombre d'entre eux, ces ressources connaissent une exploitation croissante. Le projet a principalement pour objectifs de mieux préparer les pays insulaires d'Océanie à effectuer des évaluations de base de leurs ressources et de mettre sur pied et tenir à jour des programmes nationaux de collecte et d'analyse de statistiques sur les pêches à petite échelle en offrant conseils, assistance technique et actions de formation.

Le projet de traitement et de manutention du poisson

Lancé en 1986 dans le cadre des activités du secteur pêche côtière de la CPS, ce projet a pour but d'améliorer l'exploitation des ressources marines en aval de la pêche même. Il met à la disposition des pays membres des experts qui peuvent les conseiller sur la façon de rentabiliser au maximum les prises effectuées en améliorant les méthodes de manutention du poisson à tous les paliers des industries nationales des pêches. Les chargés du projet s'efforcent notamment de mettre au point et de diffuser des techniques de traitement simples. Enfin, ils contribuent à l'identification et à l'exploitation de tous les débouchés possibles, ce qui permet d'offrir plus de poisson aux consommateurs locaux et d'augmenter les revenus que les pays membres peuvent tirer des produits de la pêche.



Les ressources halieutiques côtières du Pacifique peuvent permettre d'exploiter indéfiniment de petites pêches productives dans la mesure où ces ressources sont prudemment mises à profit en fonction d'objectifs de production réalistes fondés sur une évaluation scientifique. Le projet de recherche sur les ressources côtières de la CPS a été instauré pour donner aux pays insulaires d'Océanie des moyens plus complets pour gérer rationnellement leurs ressources halieutiques.

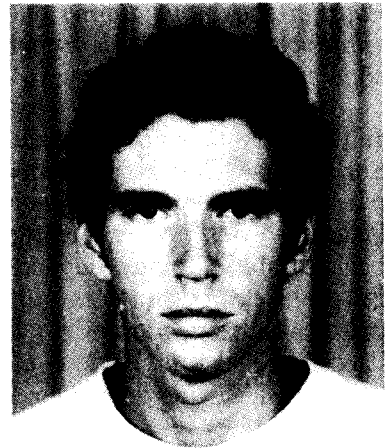
Le projet de développement de la pêche au demi-large

Créé en 1979, ce projet est l'un des plus importants et des plus réussis de la CPS. Il vise à faciliter l'expansion de la pêche à petite échelle dans la zone d'action de la CPS, en offrant l'aide d'experts dans ce domaine, afin de susciter des possibilités d'emplois rémunérateurs à tous les paliers et de permettre aux pays insulaires d'Océanie de répondre à leurs obligations grâce à une exploitation efficace des ressources marines nationales. Les activités conduites au titre de ce projet, qui utilisent les services de plusieurs maîtres-pêcheurs itinérants, se déroulent depuis les villages et s'intègrent aux initiatives de développement rural. Ce projet favorise la création et l'expansion de pêches artisanales qui sont pour l'instant loin d'avoir atteint leur plein potentiel en montrant aux populations concernées des techniques et du matériel de pêche simples et peu coûteux et en en faisant la démonstration. Les spécialistes affectés à ce projet mettent également au point, évaluent et exposent de nouvelles techniques de pêche ou des techniques de substitution grâce auxquelles les pêcheurs artisanaux peuvent améliorer leurs prises ou diversifier leurs activités.

LE SPECIALISTE DE L'HALIEUTIQUE COTIERE, GARRY PRESTON, DECRIT LE NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES COTIERES

Le projet dont vous avez la charge est une nouvelle initiative de la CPS; pourquoi fallait-il s'occuper en particulier de la recherche sur les ressources côtières plutôt que d'autres types d'activités halieutiques ?

Le projet de recherche sur les ressources côtières est né en 1986, après une période de préparation passablement longue, parce que la CPS recevait de ses membres de nombreuses demandes de recherche sur les ressources marines côtières. Nous n'avions alors pas véritablement les moyens de faire ce type de travail, puisque les activités du secteur de la pêche côtière de la Commission étaient plutôt orientées vers des travaux de mise au point et d'amélioration. Nous nous occupions principalement de former des pêcheurs à certaines techniques, de leur faire la démonstration de nouveaux types de pêche, de mettre au point des engins de pêche, d'améliorer le traitement et la manutention du poisson, ce genre de choses. Le programme d'évaluation des thonidés et marlins, l'autre grand secteur d'activités halieutiques de la Commission, ne manquait pas de scientifiques de valeur, mais son mandat le cantonne aux thonidés et marlins et il ne peut donc s'occuper des ressources côtières. En fait, le personnel du programme thonidés avait de temps à autre effectué des recherches sur les ressources côtières, à la suite de demandes émanant des pays membres, mais cela n'était jamais entré dans le cadre des attributions normales du programme. Cependant, comme de plus en plus de pays membres nous pressaient d'effectuer des recherches sur les ressources côtières, nous avons pris conscience qu'il nous fallait nous doter d'un outil adapté à cette fin.



Quelle est exactement votre fonction en tant que spécialiste de l'halieutique côtière ?

Je dois assurer l'administration du projet et sa coordination d'ensemble en plus de m'occuper moi-même de certaines activités sur le terrain. Nous ne sommes pour l'instant qu'une petite équipe - deux scientifiques, un chargé de l'information et une secrétaire - mais nous participerons à l'avenir à diverses activités en collaboration avec des organisations qui font des recherches dans la région. Nous voulons profiter de toutes les occasions de collaboration avec les scientifiques d'Océanie de façon à ce que nous puissions tous, eux comme nous, tirer profit de cette collaboration. Nous préparons divers projets pratiques qui exigent une planification complexe et nous prévoyons donc également recruter de temps à autre des chargés de recherche à court terme à qui l'on confiera des projets précis - il s'agira principalement d'analyses de données ou de

recherche documentaire - ayant une importance à l'échelon régional. Je serai chargé de diriger le personnel affecté au projet, d'en administrer les finances et les activités et, de façon générale, de m'assurer que les choses tournent aussi rond que possible.

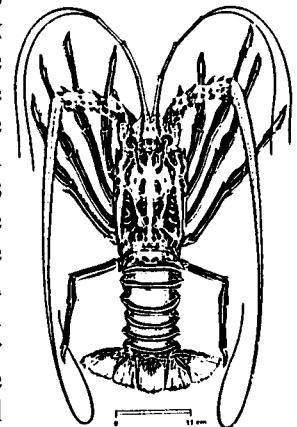
En mars 1988, la CPS a tenu un colloque de deux semaines sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique qui a réuni des spécialistes de l'halieutique et de la biologie marine venus de l'ensemble du Pacifique tropical. Ce colloque, que nous avons brièvement évoqué dans notre premier numéro de Pacifique Action, constituait en fait l'activité inaugurale du projet de recherche sur les ressources côtières. Quels en étaient les principaux objectifs et êtes-vous satisfait du résultat des travaux de ce colloque ?

Nous avons toujours considéré que le colloque devait servir de rampe de lancement au projet et je crois qu'il a parfaitement rempli ce rôle. Grâce au colloque, nous voulions réunir l'information actuellement disponible sur la biologie et la gestion des principales ressources halieutiques côtières de la région et la faire parvenir aux gens qui en ont besoin. Le fait qu'il ait attiré beaucoup de monde constitue un élément éminemment positif à cet égard. En plus d'avoir servi de base à l'instauration d'un vaste réseau de contacts personnels dont nous commençons maintenant à tirer profit, le succès du colloque a amené la diffusion dans la région d'une masse importante d'informations sur ses délibérations. Nous avons depuis lors reçu tellement de demandes de copies des documents de travail de ce colloque que nous prévoyons en publier certains pour en faire une série de documents de référence. Dans l'ensemble, je crois que ce colloque a donné une forte impulsion aux activités du projet et nous ferons de notre mieux pour conserver cette dynamique.

Pourriez-vous nous donner quelques exemples précis de questions abordées durant le colloque et qui, selon vous, revêtent une importance particulière pour le projet et pour la recherche sur les ressources côtières en général ?

Je pourrais vous en donner un assez grand nombre, certains d'ordre général, d'autres plus précis. Sur le plan général, quelques-uns des aspects fondamentaux de la gestion des pêches figuraient parmi les problèmes les plus intéressants. Par exemple, dans le Pacifique, on aborde la question de la gestion des pêches comme on l'a toujours fait, et comme on le fait encore, dans le monde occidental : il ne faut toucher à rien tant qu'une crise ne survient pas et, lorsque cela se produit, on introduit des règlements qui ne font qu'amplifier les problèmes des pêcheurs qui sont déjà aux prises avec le déclin de leur industrie. Cette attitude repose dans une large mesure sur l'idée que l'accès aux ressources de la mer constitue un droit fondamental. En fait, cette idée est typiquement occidentale. Dans de nombreuses parties du Pacifique, la propriété des ressources marines est un fait accepté et les eaux maritimes ainsi que les poissons qui s'y trouvent peuvent être assujettis à une propriété tout comme les jardins et ce que l'on y fait pousser. La propriété de ces ressources constitue l'une des meilleures armes du responsable de la gestion des pêches puisqu'elle lui permet d'en limiter l'accès. Dans le Pacifique, il semble y avoir bien des possibilités d'examiner les façons dont on peut concilier les concepts "modernes" et "traditionnels" de gestion des ressources pour parvenir à un système de réglementation des pêches que les gens peuvent comprendre et accepter parce qu'il ne s'éloigne pas du cadre auquel ils sont habitués.

Il s'agit là d'une vaste question théorique. La mesure dans laquelle les pays insulaires du Pacifique s'efforceront d'améliorer les systèmes occidentaux de gestion des pêches, dont l'expérience montre qu'ils constituent une faillite dans pratiquement tous les cas, dépendra du genre précis de pêche dont ils doivent s'occuper, des politiques locaux et des intérêts, etc. Le personnel du projet de recherche sur les ressources côtières aura selon toute probabilité davantage à s'occuper de questions halieutiques précises et, là aussi, on a soulevé lors du colloque bien des problèmes qui ont une incidence directe sur ces questions. Par exemple, certaines espèces comme les langoustes demeurent à l'état de larve durant très longtemps (jusqu'à un an) et durant tout ce temps elles dérivent dans les eaux de surface de la haute mer, et ce, parfois sur des centaines de milles marins avant de se fixer sur un récif. Partant de ce fait, est-il rationnel qu'un pays insulaire donné impose une réglementation pour la pêche locale à la langouste même s'il semble que l'on surexploite cette ressource? La plupart des langoustes de



ce pays proviennent probablement de larves nées dans un autre pays en amont des courants alors que les effets de la surexploitation locale sur la production des juvéniles se font vraisemblablement davantage sentir chez quelqu'un d'autre plus loin en aval. Voilà le type de questions auxquelles on n'a pas encore réellement répondu mais qui ont une importance fondamentale pour la gestion des pêches. C'est ce genre de questions qui présentent un grand intérêt et beaucoup d'importance pour ce que nous faisons.

La plupart des points abordés lors du colloque, et l'on suppose qu'il en ira de même pour les activités du projet, semblent très techniques. Selon vous, quels sont les principaux avantages du projet pour les pays insulaires mêmes ?

Nombre des questions biologiques examinées était effectivement de nature relativement technique, mais il ne faut pas oublier que ce colloque réunissait des spécialistes. Nous avons également beaucoup parlé de communication, de consultation et d'information. La plupart des chercheurs sont conscients que les données qu'ils réunissent présenteront davantage d'intérêt pour eux s'ils les replacent dans une perspective plus vaste en discutant de leur signification avec des pêcheurs et d'autres utilisateurs des ressources. De la même façon, la plupart de ces scientifiques savent très bien que lorsque l'on parle de gérer des pêches, on parle d'abord de réglementer des activités humaines et ensuite seulement de gérer des stocks de poisson. Les pêcheurs sont une mine d'informations sur les ressources que l'on trouve à un endroit donné et, en les consultant, on leur donne l'impression qu'ils contribuent aux programmes de recherche et à la gestion des stocks et qu'ils pourront éventuellement en retirer des avantages. Dans une large mesure, ce processus fonctionne dans les deux sens et l'on a donc accordé beaucoup d'attention à l'ensemble du concept de la communication, que ce soit sur les plans techniques ou non techniques. On a exhorté des organisations comme la CPS à faire davantage pour préparer des matériels éducatifs à l'intention du grand public et des jeunes d'âge scolaire et pour encourager les gens qui sont chargés de formuler des politiques à s'appuyer davantage sur le bon sens scientifique élémentaire qui doit être le fondement de la gestion des pêches. Si nous parvenons à faire des progrès dans ce domaine, je crois que la plupart des pays y trouveront leur compte. A court terme cependant, les pays membres profiteront surtout de l'existence d'un organisme auquel ils peuvent faire appel pour résoudre des problèmes précis de recherche halieutique que leurs propres ressources ne leur permettent guère d'aborder. Par ailleurs, les fonctionnaires de ces pays pourront acquérir une expérience pratique en participant à nos activités.



**Pirogues de pêche traditionnelles à Daru (Papouasie-Nouvelle-Guinée).
Lors du colloque, on a notamment recommandé de mettre à profit
la connaissance que les pêcheurs ont des ressources locales
et de les consulter lors de l'élaboration de systèmes
de gestion des pêches**

Le colloque s'est terminé par une séance d'une demi-journée consacrée à l'identification des principaux problèmes que posent la gestion des pêches et la recherche halieutique dans la région ainsi que des domaines où des programmes tels que le projet de recherche sur les ressources côtières pouvaient être le plus utile. Quels sont les principaux problèmes relevés par les participants ?

On en a relevé dans des domaines très divers. La nécessité de demeurer en liaison avec les autres chercheurs et d'obtenir des informations récentes ainsi que d'autres aspects du problème global des échanges d'information ont été au premier plan des débats. Les participants ont estimé que l'on avait négligé la formation de spécialistes et nombre de représentants de pays insulaires du Pacifique ont déclaré que si les bailleurs d'aide finançaient facilement des projets d'expansion de la pêche dans la région, ils ne voyaient pas l'intérêt de contribuer à des recherches permettant de vérifier que cette expansion demeure dans les limites de ce que les ressources locales peuvent tolérer. Plus précisément, de nombreux pays de la région ont plus particulièrement besoin de données ou de statistiques sur les quantités de certaines espèces qui sont capturées localement ou sur le nombre total des prises dans certaines zones. Divers pays connaissent par ailleurs des problèmes identiques comme celui de l'ichtyosarcotisme. Souvent ils semblent avoir besoin d'assistance technique pour créer et tenir à jour des systèmes informatisés de stockage et de traitement de données halieutiques. Il est cependant difficile de généraliser, car la plupart des pays ont des besoins relativement particuliers.

Le projet semble déjà susciter beaucoup d'intérêt chez les halieutes et les spécialistes des ressources marines de la région mais aussi du reste du monde. Comment croyez-vous que le projet évoluera dans un avenir rapproché ?

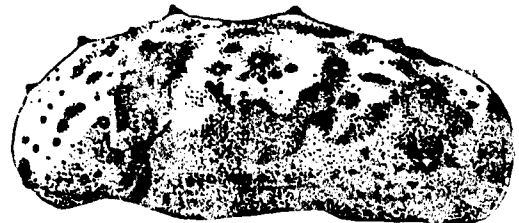
Nous nous sommes fixés pour objectif d'aider les pays insulaires du Pacifique à se doter des moyens de réunir et d'analyser les données dont ils ont besoin pour gérer efficacement leurs ressources halieutiques côtières. Pour ce faire, nous devons multiplier les activités et nous occuper tout aussi bien d'enquêtes sur le terrain que de collecte de statistiques halieutiques, en plus de conseiller les pays membres sur le type de réglementation qu'ils pourraient adopter là où la pêche doit faire l'objet d'une régulation. Nous devons également nous pencher sur le problème des communications. Je veux dire que nous souhaitons aider les chercheurs à rester en contact et nous assurer que les résultats des recherches effectuées sont diffusés là où ils présentent un intérêt de façon à ce que les gens ne se lancent pas dans un travail déjà réalisé par quelqu'un d'autre. Or, c'est bien ce qui se produit fréquemment en Océanie où les contacts et les communications ne sont pas suffisamment fréquents. Nous prévoyons donc faciliter la communication entre les gens, effectuer les travaux pratiques que l'on nous réclame aussi bien et aussi rapidement que possible, fournir des résultats que les gens peuvent comprendre et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les pays insulaires du Pacifique à gérer leurs ressources marines de façon autonome et plus efficacement que les pays occidentaux n'ont pu faire jusqu'à présent.

QUELQUES INITIATIVES DU PROJET DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES COTIERES

Evaluation des ressources en holothuries à Fidji

La bêche-de-mer ou holothurie constitue une source de revenus importante pour bien des zones reculées ou rurales où l'on n'a souvent guère d'autres possibilités de gagner de l'argent. Le produit final, qui a été cuit, fumé puis séché au soleil, est très apprécié dans de nombreux pays d'Asie du sud-est et constitue donc un précieux produit d'exportation pour bon nombre de pays du Pacifique.

Ces trois ou quatre dernières années, la production de la région a connu une forte expansion puisque, d'une part, la production des principaux pays producteurs du reste du monde s'est ralentie et que, d'autre part, les importations de la Chine continentale ont connu une expansion rapide. La production océanienne a donc beaucoup augmenté, ce qui a fait craindre - à juste titre probablement - que les petites ressources locales ne



puissent soutenir les seuils d'exploitation déjà très élevés et qui continuent à augmenter. Jusqu'à présent, la pêche à la bêche-de-mer n'a jamais véritablement été gérée en Océanie, les stratégies d'exploitation étant dans une large mesure déterminées par les possibilités de commercialisation. La production a donc connu des recrudescences périodiques entrecoupées de périodes creuses durant lesquelles cette ressource a été plus ou moins laissée à l'abandon. Dans bien des pays, il semble qu'il faille maintenant la gérer avec plus de circonspection. Il est même devenu urgent dans certains pays d'élaborer une stratégie de gestion rationnelle qui devra probablement être adaptée en fonction de chacune des espèces d'holothuries exploitées.

A Fidji, les ventes de bêche-de-mer ont récemment augmenté de façon radicale au terme de nombreuses années d'encouragement et de formation par le service des pêches de ce pays. Malheureusement, cette augmentation des ventes ne résulte ni de meilleures méthodes de traitement permettant d'obtenir des prix plus élevés, ni d'une amélioration des méthodes de pêche, mais tient uniquement à ce que le marché du sud-est asiatique accepte maintenant des espèces de valeur inférieure comme *driloli* en plus des espèces "traditionnelles" comme *sucuwalu*, *loalooa* et *dri*.

Depuis 1984, la production de *driloli* a connu un accroissement exponentiel jusqu'à ce que la production en arrive à compter pour 95 pour 100 du total en 1987. Puisque les espèces de valeur inférieure se trouvent en eau peu profonde, elles sont beaucoup plus faciles à récolter que les espèces "traditionnelles" comme l'holothurie à mammelles et l'holothurie noire. Cette forte augmentation des quantités récoltées est inquiétante parce que nous ignorons totalement l'importance des stocks de *driloli*. On dit que *driloli* est "très répandue" et, dès 1987, on a mentionné la présence de grandes quantités de cette holothurie dans la région de Bua. Toutefois, après avoir appris que les pêcheurs récoltent tout ce qu'ils trouvent sans distinction aucune, et ne disposant d'aucune donnée fiable, le responsable des pêches pour la partie nord de Fidji a été amené à recommander une taille minimum de 2 cm. En plus de fournir une certaine protection à cette ressource, cette limite est raisonnable pour les exportateurs puisque les très petites *driloli* n'ont aucune valeur sur le marché d'exportation.



Séchage de la bêche-de-mer, l'une des ressources côtières les plus intéressantes d'Océanie. Le commerce de la bêche-de-mer connaît actuellement une expansion qui préoccupe les responsables des pêches.

Pour pouvoir formuler des directives de gestion réalistes et offrir une base à une réglementation éventuelle, il faut disposer de données précises. Le service des pêches de Fidji a donc préparé une proposition d'évaluation des ressources en holothuries. L'enquête complète qu'elle suppose doit avoir lieu dans une zone où cette ressource est largement exploitée afin que l'on puisse en tirer des données de base pour l'évaluation des stocks. L'étude comprendra également certaines

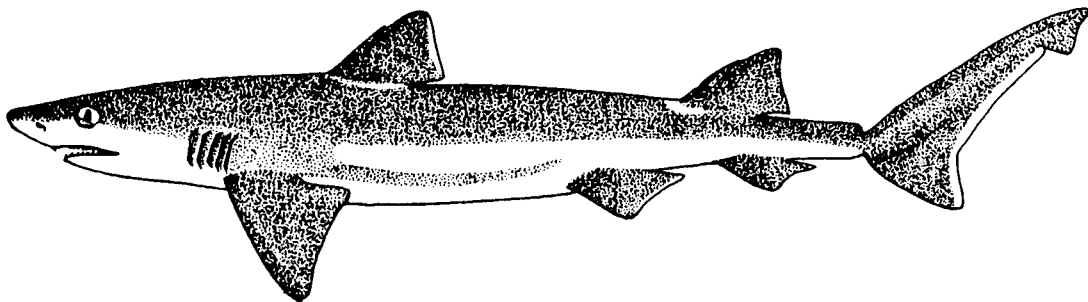
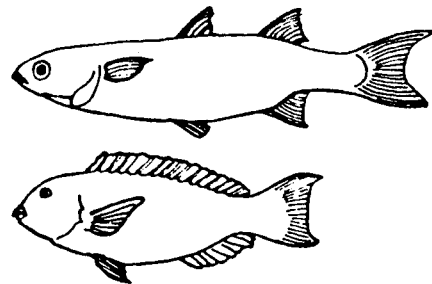
expériences biologiques fondamentales destinées à préciser les informations disponibles sur les taux de croissance, les saisons de reproduction, etc. Dans le cadre de l'enquête, on procèdera également à des estimations de la densité des stocks et on s'efforcera de déterminer les rapports éventuels entre la taille des holothuries et la profondeur où on les trouve. Par la suite, on cherchera à définir les éléments écologiques limitant la densité des stocks de *Holothuria atra* et de produire des cartes pour les zones convenant à une exploitation et les zones déjà exploitées. Il est prévu d'installer un "parc" contenant des holothuries marquées et d'effectuer sur une base mensuelle des expériences de reproduction en aquarium. On s'efforcera également d'identifier les juvéniles.

Le personnel du service des pêches de Fidji se charge de cette enquête, le laboratoire d'ostréiculture du service des pêches de l'USP à Suva fournissant le matériel de marquage et se chargeant des expériences en laboratoire (un navire de recherche sera fourni pour les missions dans les îles périphériques). Le programme pêche de la Commission du Pacifique Sud fournira pour sa part une subvention de 6 400 dollars fidjiens ainsi que l'assistance technique du personnel du projet de recherche sur les ressources côtières.

Evaluation des ressources halieutiques de l'île de Palmerston (Iles Cook)

Une proportion substantielle du poisson vendu à Rarotonga, la capitale des Iles Cook, provient de l'île de Palmerston où l'on a atteint un seuil "d'industrialisation" de la pêche et de traitement des espèces récifales qui suscite des inquiétudes très réelles. Le ministère des ressources marines des Iles Cook a établi qu'il était urgent de procéder à une étude exhaustive de la pêche au perroquet (Scaridae) autour de l'île.

Cette étude doit permettre d'acquérir des informations de base sur cette pêche et de déterminer les mesures qu'il conviendrait de prendre pour surveiller et gérer cette ressource. On souhaite également identifier et évaluer les ressources halieutiques de l'atoll vers lesquelles on pourrait détourner l'effort de pêche pour y diversifier la pêche artisanale. On croit actuellement que les ressources suivantes pourraient servir à cette diversification : *Trochus niloticus*, les bécasses (surtout *Tridacna maxima*), les burgaux (*Turbo setosus/argyrostomus/etc.*), les langoustes (*Panulirus penicillatus* et autres espèces), les mullets (Mugilidae) et autres poissons de récif et de lagon, le vivaneau profond (*Etelis spp.*), la bêche-de-mer, *Decapterus* et autres poissons-appât ainsi que les requins. Les spécialistes de la recherche halieutique d'autres pays de la région pourront à cette occasion participer, dix jours durant, à une enquête portant sur une île donnée et qui leur servira d'exercice de formation.



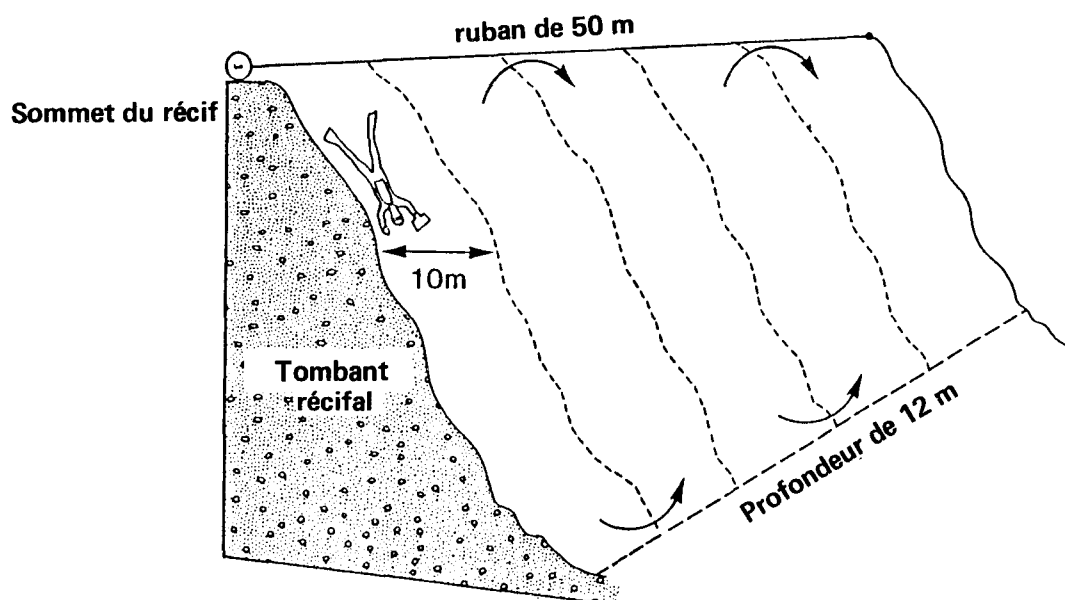
L'étude sera organisée par Neil Sims et Ned Howard, deux halieutes du ministère des ressources marines des Iles Cook. La CPS prendra notamment en charge le coût des services de Tony Lewis, un consultant qui a acquis une vaste expérience de l'organisation de ce type d'étude globale sur une ressource et qui aura la responsabilité d'ensemble du travail effectué sur le terrain. Garry Preston, le spécialiste de la recherche halieutique de la CPS, prêtera également son concours à cette étude. Il s'occupera en particulier de déterminer les éléments de la méthode employée pour l'étude qui pourraient être repris dans d'autres pays afin de coordonner la collecte des informations nécessaires à l'interprétation des images fournies par le satellite SPOT sur les

principaux aspects des ressources marines de Palmerston. Il prendra également part au travail effectué sur le terrain et se chargera notamment de tout ce qui concerne le dénombrement visuel des poissons et les essais de pêche. L'Agence des pêches du Forum accordera elle aussi une contribution financière et un membre de son personnel se joindra à l'équipe.

Formation au dénombrement visuel des stocks de poissons : une technique d'enquête halieutique idéale pour l'Océanie

Le projet de recherche sur les ressources côtières a notamment été instauré pour aider les pays insulaires à procéder à l'évaluation de leurs ressources marines et à se doter des moyens de se charger eux-mêmes des enquêtes qu'elles supposent. Les participants au colloque sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique avaient en effet accordé beaucoup d'attention à diverses techniques d'enquête et à leur application. Les débats avaient permis de mettre en évidence l'utilité et l'usage de plus en plus répandu des techniques de dénombrement visuel, ce qui avait donné à un certain nombre de participants venus de pays insulaires l'envie d'en savoir plus à cet égard.

METHODE DE DENOMBREMENT VISUEL DES STOCKS DE POISSONS : UNE TECHNIQUE D'ENQUETE HALIEUTIQUE IDEALE POUR L'OCEANIE



Le dénombrement visuel des ressources halieutiques est l'une des rares techniques d'enquête marine à réunir les qualités suivantes : peu coûteuse, elle exige peu de matériel et fait appel à une technologie simple, elle est plutôt aisée à apprendre et à mettre en pratique, elle est relativement non sélective et n'implique aucune destruction, ce qui permet de procéder à des échantillonnages répétés au même endroit. Cette technique peut servir aussi bien à l'évaluation de la qualité d'un écosystème qu'à l'évaluation directe des populations locales exploitables. En incorporant ainsi les techniques de dénombrement visuel dans des études qui incluent également des techniques d'enquête halieutique plus répandues comme les essais de pêche, il est possible d'augmenter considérablement la quantité d'informations que l'on peut espérer retirer par rapport à ce qui aurait été le cas si l'on n'avait utilisé qu'une seule de ces techniques.

On prépare actuellement un bref (deux semaines) stage de formation aux techniques de dénombrement visuel à l'intention des participants des pays insulaires d'Océanie qui doivent effectuer régulièrement, dans le cadre de leur travail, des enquêtes sur les ressources halieutiques. Ce programme, qui mettra fortement l'accent sur les activités sur le terrain, est actuellement en cours d'élaboration en coopération avec l'université du Pacifique Sud et l'université James Cook du Nord Queensland. Avec d'autres instituts de recherche sur les ressources marines du Queensland, l'université James Cook a en effet été à l'avant-garde du recours aux techniques de dénombrement visuel pour les études marines. Le stage aura lieu dans l'une des deux universités.

Etant donné la nature de ce type de formation et les considérations de sécurité qui entrent en ligne de compte lorsqu'on prévoit des périodes prolongées de plongée en scaphandre autonome, ce stage sera limité à huit participants.

L'analyse des données CPS sur la pêche profonde fournira des informations uniques sur les ressources démersales du Pacifique.

Le projet de développement de la pêche au demi-large, qui existe depuis 1979, a permis de mener à terme plus de 50 activités dans diverses parties de l'Océanie. Dans le cadre de son travail, le personnel du projet a recueilli des données sur le poids, le nombre et la composition par espèce des prises (ainsi que des informations biologiques de base, dans certaines circonstances), sur l'effort de pêche et sur les aspects économiques des activités de pêche, et ce, pour plus de 100 localités côtières dont un certain nombre d'atolls et de récifs reculés. La Commission détient l'intégralité de ces données brutes. Pour l'instant, on ne les a interprétées que pour en tirer des conclusions générales sur la richesse des ressources démersales et sur la rentabilité des activités de pêche locale.

Toutes ces données représentent néanmoins une source unique d'informations sur la nature des ressources démersales du Pacifique. Une analyse globale détaillée permettrait d'étudier les fluctuations des stocks sur les plans géographique et chronologique, les caractéristiques biologiques et les mouvements de population des diverses espèces et des ensembles d'espèces. Ces données pourraient également servir à évaluer le potentiel halieutique des zones encore non étudiées et à formuler des conseils pour la gestion des diverses pêches aux espèces démersales dans les pays membres de la CPS. La Commission, comme les spécialistes des pêches de ses pays membres, est consciente de l'importance de ces données, et ces derniers ont exhorté la Commission à entreprendre l'étude détaillée ainsi proposée. Jusqu'à présent, elle n'a pu donner suite à cette requête puisqu'elle ne disposait pas des ressources humaines ni des installations de soutien nécessaires à ce travail.

La mise sur pied du projet de recherche sur les ressources côtières a suscité un regain d'intérêt pour l'évaluation, la surveillance et la gestion des ressources au sein du programme pêche de la Commission. Le projet présente un cadre dans lequel on peut enfin intégrer l'analyse des données du projet de développement de la pêche au demi-large, soit directement grâce au personnel du projet de recherche sur les ressources côtières, soit en collaboration avec d'autres organismes intéressés. Il faut notamment mettre au point un système de saisie et de stockage des données, trier et coder les formulaires où sont consignées les données d'origine (une partie de cette tâche devra être effectuée en coopération avec les maîtres-pêcheurs qui avaient eu la responsabilité de ces sorties de pêche, surtout pour les premières missions du projet), saisir les données, mettre au point des méthodes de traitement et d'analyse des données, interpréter les résultats analytiques en consultation étroite avec les maîtres-pêcheurs et d'autres halieutes et enfin préparer des publications en fonction aussi bien des données brutes que des données analysées et interprétées.

Le succès des documents diffusés lors du colloque débouche sur la publication d'une nouvelle série consacrée aux ressources côtières

Le colloque sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique a parfaitement rempli son rôle qui était d'amener les halieutes de la région à s'intéresser davantage aux problèmes de recherche et de gestion touchant les pêches côtières, de les mettre au fait des connaissances les plus récentes à ce sujet et de multiplier les possibilités pour eux de s'informer par des voies officielles ou officieuses. Un grand nombre de documents techniques ont été présentés lors du colloque et ils exposaient souvent les résultats d'un travail de recherche effectué récemment dans la région et qui, sans ce colloque, n'aurait fait l'objet d'aucune diffusion. Tous ces documents (23 documents de travail, 108 documents de base et 26 documents d'information) constituent une masse d'informations unique sur les ressources halieutiques côtières de la région et dont l'importance est d'ailleurs confirmée par le nombre inattendu de demandes de communication des documents présentés que nous avons reçues.

Cet intérêt a remis à l'ordre du jour une idée qui faisait son chemin depuis quelque temps au sein du programme pêche de la CPS : produire une série de publications synthétisant tous les renseignements disponibles sur les principales ressources côtières de la région. Ces publications, sans être de véritables compendiums, résumeront les informations de base dans les domaines de la biologie et de la gestion des ressources en question en faisant une large place aux formes d'exploitation de cette ressource pratiquées dans la région.

Les documents présentés lors du colloque constituent un excellent point de départ pour de telles publications. Nous prévoyons donc en choisir certains qui traitent d'un thème ou d'une ressource donnée et les combiner pour en faire le corps d'un numéro sur cette ressource ou ce thème. Nous y ajouterons la transcription des débats qui ont lieu à ce sujet lors des séances d'étude ou les exposés oraux faits lors du colloque (qui ont été enregistrés) ainsi que certains documents pertinents provenant de conférences sur les pêches de la CPS tenues récemment, de certains numéros de la *Lettre d'information sur les pêches*, etc. Tout cela sera parfois complété par des articles qui seront sollicités auprès d'halieutes ou d'autres scientifiques connus pour travailler dans le domaine faisant l'objet du numéro. La teneur, le style et la présentation de tous ces documents seront passés en revue, le résultat final étant publié sous les auspices de la CPS, ce qui garantira qu'ils seront beaucoup plus complets et plus largement diffusés que les communications présentées lors du colloque ne pourraient l'être sous leur forme actuelle. La série que l'on se propose d'instaurer portera sur des espèces démersales et récifales, des espèces pélagiques, les trocas et les burgaux, les bivalves, les crustacés, les ressources diverses (par exemple les holothuries), l'amélioration des ressources, les statistiques et l'évaluation des stocks, les enquêtes sur les ressources, la gestion et la réglementation, la recherche sur les pêches côtières dans les pays insulaires du Pacifique ainsi que sur la ciguatera et d'autres formes d'ichtyosarcotisme.

Création de groupes d'intérêt spécialisés

On sait que le principal problème qui se pose aux chercheurs halieutes et aux responsables du développement halieutique dans les pays insulaires du Pacifique est le manque d'accès immédiat aux informations spécialisées sur les ressources marines. Pour améliorer la circulation de l'information halieutique et rendre celle-ci plus accessible, le projet de recherche sur la pêche côtière a lancé l'idée de créer un certain nombre de groupes d'intérêt spécialisés dont devraient faire partie les spécialistes de l'halieutique et les responsables du développement de la pêche de la région. En dernière analyse, le fonctionnement et l'organisation de ces groupes d'intérêt spécialisés incomberont au projet sur l'information halieutique.

Les groupes d'intérêt spécialisés regrouperont un petit nombre de personnes partageant le même intérêt pour un domaine ou une série de domaines similaires intéressant la pêche. La liste des membres actifs de chacun de ces groupes sera conservée au siège de la CPS et servira à la diffusion de l'information sur le ou les domaines en question. Chacun des membres d'un groupe sera sollicité tous les six mois pour qu'il rédige un bref rapport sur ses éventuelles activités dans le domaine correspondant. Ces résumés seront colligés sous forme de bulletins d'information et diffusés aux autres membres du groupe. Il arrivera également que des extraits de ces bulletins soient publiés dans la *Lettre d'information sur les pêches* ou d'autres publications de la CPS.

Chaque groupe fera également fonction de réseau dans la mesure où tous les intéressés pourront demander des renseignements d'ordre technique à leurs homologues. On exhortera d'ailleurs les membres à envoyer aux directeurs du groupe copie de toute correspondance d'intérêt particulier afin qu'il en assure la diffusion aux autres membres.

En juin 1988, la Commission a fait parvenir aux agents des pêches de la région un questionnaire leur demandant de préciser les domaines qui les intéressaient le plus. Le degré de spécialisation de chacun des groupes d'intérêt dépendra du dépouillement des réponses. Les domaines ou disciplines couverts par chacun des groupes seront bien délimités afin que chaque groupe ait les membres dont il aura besoin pour mener sa tâche à bien. Le nombre de groupes qui seront ainsi créés dépendra également des réponses obtenues mais, en tout état de cause, il y en aura au maximum une dizaine. En effet, la Commission ne saurait actuellement en desservir davantage.